

Horaires de cours théorique*

LUNDI	17h30 (série de 1h)
MERCREDI	18h00 (leçon de 1h30)
JEUDI	18h00 (leçon de 1h30)
SAMEDI	11h00 (série de 1h)

Horaires des cours collectifs sur les thèmes de la sécurité routière

Les cours collectifs sur les grands thèmes de la sécurité routière, ainsi que les stages auront lieu pendant les vacances scolaires.

*. Les cours de code hors les permis hors B, et/ou spécifique à une formation, sont dispensés hors des heures notées ci-dessus. Elles sont incluses à une formation et seront données par le moniteur en début de formation.

Conduite supervisée – « CS » :

C'est la même formation de base que pour le permis B (code + 20h de conduite minimum), mais avec la possibilité, après un rendez-vous préalable avec le ou les accompagnants de conduite, de conduire en Supervisée, sans minimum de temps ou DE KILOMÈTRE.

Cette formation n'offre pas les mêmes avantages que la conduite accompagnée mais elle permet néanmoins d'améliorer les compétences de l'élève avant l'examen du permis de conduire.

Lieux de la formation :

Les exercices aux cours théoriques du code de la route, au leçons, aux cours collectifs, aux rendez-vous pédagogiques, aux évaluations, aux séances de conduite et pour l'examen pratique : auront lieu, ainsi que les débuts et fins de séances, à l'agence de la société « safi auto ecole du Cap Horn », en libre accès (dans la limite légale autorisée de personnes, hors ordre de limitation), aux heures d'ouverture de l'agence et selon les heures habituelles ou de rendez-vous, également afin de prendre et déposer le véhicule, ou, pour la formation pratique, de tout autre endroit préalablement défini, avec une adresse précise et une heure précise, dans la logique de la vie privée de l'élève, qui peut-être son domicile, son établissement scolaire, son travail, ou tout autre endroit justifié par lui-même en tant que majeur ou ses parents ou son responsable légal pour les mineurs, le temps de trajet restant alors à l'enseignant afin de faire le chemin jusqu'à l'agence sera décompté du temps effectif de conduite prévu pour l'élève.

Toutes les séances et rendez-vous doivent être annulés au préalable 2 jours à l'avance.



Ne pas jeter sur la voie publique
Suivez nous Sur nos pages



Le Cap Horn
Agrément n° E0602964910
10 Rue de Pont l'Abbé
29000 Quimper

Email : autoecoleducaphorn@gmail.com
Tél : 02.98.53.70.90
Portable : 06.07.54.90.29
auto-ecole-quimper.com

Du lundi au mercredi : 09h00 - 12h00
Jeudi : Fermé
Vendredi : 09h00 - 12h00
Samedi : Fermé

Le Cap Horn
Agrément n° E0602964910
10 Rue de Pont l'Abbé
29000 Quimper

Email : autoecoleducaphorn@gmail.com
Tél : 02.98.53.70.90
Portable : 06.07.54.90.29
auto-ecole-quimper.com

Tarif valable 6 mois, jusqu'au 01/07/2021

Programme et déroulement de la formation en conduite supervisée « CS » au permis « B », en boîte manuelle ou automatique « BEA ou B78 » :

Les enjeux de la formation à la conduite

L'automobile est un outil social indispensable, pour les études, le travail ou les loisirs, rouler en sécurité est notre préoccupation première. L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise des compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante.

Le déroulement de la formation :

Ce programme, voué à évoluer et progresser, se veut une vue d'ensemble des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger. La formation est découpée en 2 parties :

- Le code de la route est composé d'entraînements au code, de cours collectifs ou individuels, afin de connaître l'influence des lois physiques et des aspects psychologiques et physiologiques.
- La pratique est composée de conduite, en voiture ou sur simulateur, avec des parcours variés et autonomes, dans différentes conditions. Cette partie accompagne l'élève sur quatre grilles de progression, détaillant les savoir comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève.

Votre formateur sera à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

Des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure.

Lorsque l'ensemble des compétences requises seront validées, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

L'évaluation de départ

L'évaluation de départ est obligatoire avant la signature de tout contrat de formation.

Cette séance d'entretien, d'observations et d'exercices dure entre 30 et 50min.

Objectif de l'évaluation :

- Permet de savoir qu'elles sont vos motivations, vos prérequis en matière de connaissances (du véhicule et psychomotrices) et l'expérience que vous avez déjà acquises,
 - Permet de prévoir la durée de la formation, le prévisionnel des heures de conduite nécessaire ainsi que sa proposition chiffrée.
- Le moyen utilisé :**
- L'évaluation est effectuée en voiture, à l'aide d'un formulaire papier.
 - L'évaluation est effectuée sur simulateur, à l'aide d'un logiciel, pour nos agences : MC Formations à Ergué-Gaberic & Glazik Conduite à Briec.

La formation théorique

Elle porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Cette formation est supervisée par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité, avec un support média (DVD, Box), ou via internet (option).

La formation théorique porte sur :

- La vigilance et les aptitudes à l'égard des autres usagers de la route,
- Les effets dus à la consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite,
- L'influence de la fatigue sur la conduite,
- Les risques liés aux conditions météorologiques et à l'état de la chaussée,
- Les usagers vulnérables,
- Les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différents conditions de visibilité de leur conducteur,
- Les gestes de premiers secours,
- Les précautions à prendre en montant et en quittant son véhicule,
- Le transport d'un chargement et de personnes,
- La réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule.

Les thématiques traitées sont les suivantes :

- Les effets dus à la consommation d'alcool de drogue et de médicaments sur la conduite,
- L'influence de la fatigue sur la conduite,
- Les risques liés aux conditions météorologiques et à l'état de la chaussée,
- Les usagers vulnérables,
- La pression sociale (publicité, travail...),
- La pression des pairs.

Le lieu d'exercice de l'épreuve général théorique du code de la route :

L'examen peut-être passé dans un centre agréé, en choix parmi,

si l'inscription est fait par nos soins :

- Le centre Securitest « Objectif Code » de Quimper, 20 rue de Brest, 29000 Quimper. Des examens sont organisés du lundi au samedi de 09h00 à 17h00.
- Le centre de tri « La Poste » de crech-Gwen, 32 rue du Président Sadate, 29000 Quimper. Des examens sont organisés du lundi au vendredi à 10h00 et 15h00
- Le centre de tri « La Poste » d'Ergué-Gaberic, 1 rue ampere, 29500 Ergué-Gaberic. Des examens sont organisés du lundi au vendredi à 12h30 et 14h00

Le candidat s'y rends seul et par ses propres moyens.

Sous présentation d'une convocation, d'une pièce d'identité valide (ou tout autre chose signalée lors de la réservation de la place d'examen), et ceux 15 min avant l'épreuve.

La formation pratique :

Elle porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux risques routiers.

Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

- Maîtriser le maniement du véhicule en trafic faible ou nul,
- Appréhender la route et circuler dans des conditions normales,
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers,
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Chaque compétence et sous-compétence sera traitée en abordant les points suivants :

- Le pourquoi, Les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève,
- Le comment. Les pressions exercées par la société, telles que la publicité, le travail ... ,
- Les risques, L'auto-évaluation

Comment se déroule l'examen ?

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évalué par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présenté individuellement par l'expert, qui vous précise ce que vous allez devoir faire :

- Réaliser un parcours empruntant des voies de caractère urbain, routier et/ou autoroutier.

En Boîte Automatique, « BEA ou B78 »,

Tarif TTC, pour un forfait de 13h : - 1218 €

- Une évaluation de départ (en voiture) 48 €
- Les frais d'inscription 70 €
- Pochette pédagogique (livrets + livre de code) 50 €
- Code en salle (illimité & valable 6 mois) 230 €
- Code par internet (illimité & valable 6 mois) 35 €
- Forfait 13h de conduite 624 €
- Un RDV préalable de 1h avec le responsable ... 48 €
- Module de vérification (de 1h) 35 €
- Examen du code de la route 30 €
- Examen pratique de la conduite 48 €
- Heure supplémentaire de conduite 48 €

Mode de règlement, lors de l'inscription :

- Paiement comptant : vous bénéficierez d'une réduction de 5 %,
- Paiement en 4 fois sans frais : les chèques de mensualité sont demandés à la signature du contrat,
- Offre éligible à la formation : via « Mon compte personnel de formation »,
- L'offre permis à 1€/Jour : 1200 € au maximum est versés par un établissement bancaire de votre choix.



Pièces à fournir (au format PDF par mail) :

- 1 copie couleur de la carte d'identité (recto verso)
- 3 photos d'identité (de préférence Ephoto numérique avec signature)
- 1 justificatif de domicile de moins de 6 mois (facture de gaz, eaux, électricité, téléphone, ou une feuille d'impôts), si le justificatif n'est pas au même nom ;
- & une attestation manuscrite d'hébergement,
- & une copie de la carte d'identité de la personne citée sur le justificatif de domicile ,
- 1 copie des permis déjà obtenus
- 1 copie de de l'ASSR2 (pour les moins de 21ans)
- 1 copie de la JDC ou une attestation de situations vis à vis du service national (pour les 17-24ans)

Bilan des compétences		Acquis		Non acquis	
Compétence	Sub-compétence	Acquis	Non acquis	Acquis	Non acquis
Maîtriser le maniement du véhicule en trafic faible ou nul	Maniement du véhicule				
	Appréhender la route				
	Circuler dans des conditions normales				
	Circuler dans des conditions difficiles				
Partager la route avec les autres usagers	Partager la route				
	Partager la route				
Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique	Pratiquer une conduite autonome				
	Pratiquer une conduite autonome				
Total général					

Le Cap Horn
Agrément n° E0602964910
10 Rue de Pont l'Abbé
29000 Quimper

Email : autoecoleducaphorn@gmail.com
Tél : 02.98.53.70.90
Portable : 06.07.54.90.29
auto-ecole-quimper.com

Du lundi au mercredi : 09h00 - 12h00
Jeudi : Fermé
Vendredi : 09h00 - 12h00
Samedi : Fermé

Le Cap Horn
Agrément n° E0602964910
10 Rue de Pont l'Abbé
29000 Quimper

Email : autoecoleducaphorn@gmail.com
Tél : 02.98.53.70.90
Portable : 06.07.54.90.29
auto-ecole-quimper.com

Du lundi au mercredi : 09h00 - 12h00
Jeudi : Fermé
Vendredi : 09h00 - 12h00
Samedi : Fermé